

# Valorisation de la biomasse vitivinicole

Marie DANIELE, Maxime CHRISTEN

Naturellement  
plus proche...

**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
GIRONDE



# Contexte de l'étude



## ➤ Les sous-produits vitivinicoles



- Sous-produits vinicoles : **marcs de raisins** (résidus solides), **lies de vin et bourbes** (résidus liquides)
- Sous-produits viticoles : **sarments et souches de vigne**

## ➤ La « prestation vinique » et la modification de la réglementation

- Les sous-produits vinicoles doivent être éliminés dans le respect de la réglementation environnementale. Cette obligation se traduit par la livraison de la totalité des sous-produits en distillerie vinicole, c'est la « **prestation vinique** ».
- Modification de la réglementation, le décret du **18 août 2014** relatif à la valorisation des résidus de la vinification autorise : la livraison à un distillateur, centre de méthanisation ou centre de compostage; la méthanisation ou le compostage à l'exploitation et l'épandage sur l'exploitation.

## ➤ L'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts



**Comment gérer la biomasse vitivinicole au sein des bassins de production ?**

# Description du projet



## ➤ Objectifs

**Apporter des informations** pratiques, concrètes, à l'échelle du territoire concernant la gestion des sous-produits vitivinicoles.

**Créer du lien** avec les autres acteurs des territoires concernés par la gestion de la biomasse vitivinicole

## ➤ Partenaires



- **4 bassins de production** sont représentés : Beaujolais-Bourgogne-Jura-Savoie, Bordeaux-Aquitaine, Champagne et Charente-Cognac
- **L'IFV** coordonne le projet

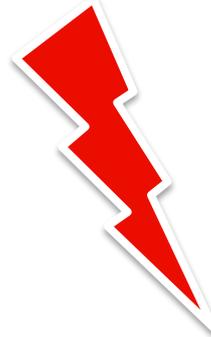
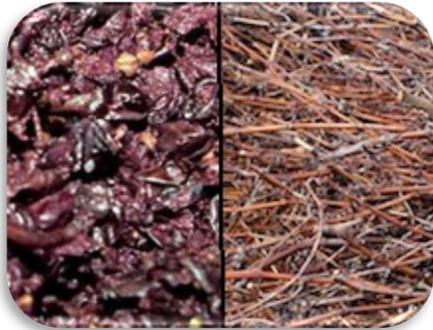
## ➤ Modalités

- Projet de 18 mois du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au **31 mai 2016**, aide à 80% par FAM
- Livrables : **des cartes et des répertoires d'acteurs**

# Les 5 actions du projet



## 1. Les gisements vitivinicoles dans les bassins de production

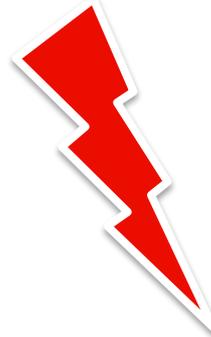
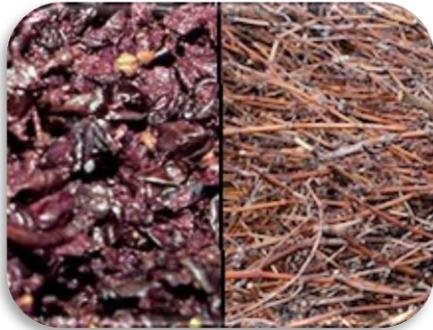


- Quantifier les gisements de marcs, lies, bourbes, sarments et souches
- Cartographier les gisements sur l'ensemble du bassin viticole

# Les 5 actions du projet



## 2. Les installations de valorisation sur les territoires

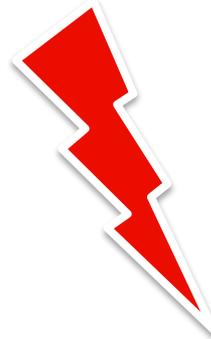
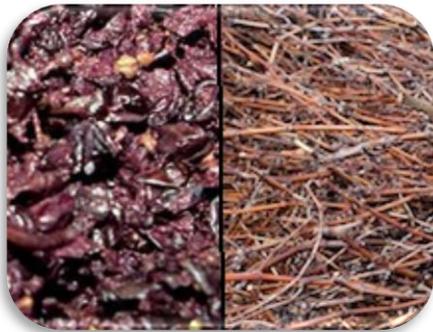


- Recenser et obtenir des informations sur les plateformes de compostages, les unités de méthanisation, les chaudières biomasse et les distilleries au niveau du territoire
- Cartographier les différentes installations de valorisation de la biomasse

# Les 5 actions du projet



## 3. Les co-substrats utilisables

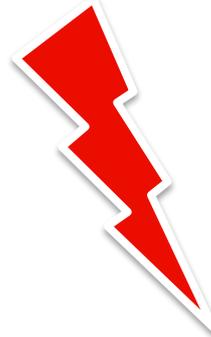


- Identifier les co-substrats potentiels pour le compostage et la méthanisation de la biomasse vitivinicole
- Cartographier la disponibilité de ces co-substrats

# Les 5 actions du projet



## 4. Les déchets et leur élimination

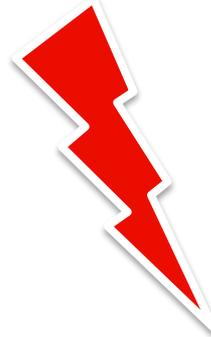


- Quantifier et caractériser les déchets : déchets ultimes...
- Cartographier les espaces disponibles pour l'épandage des déchets

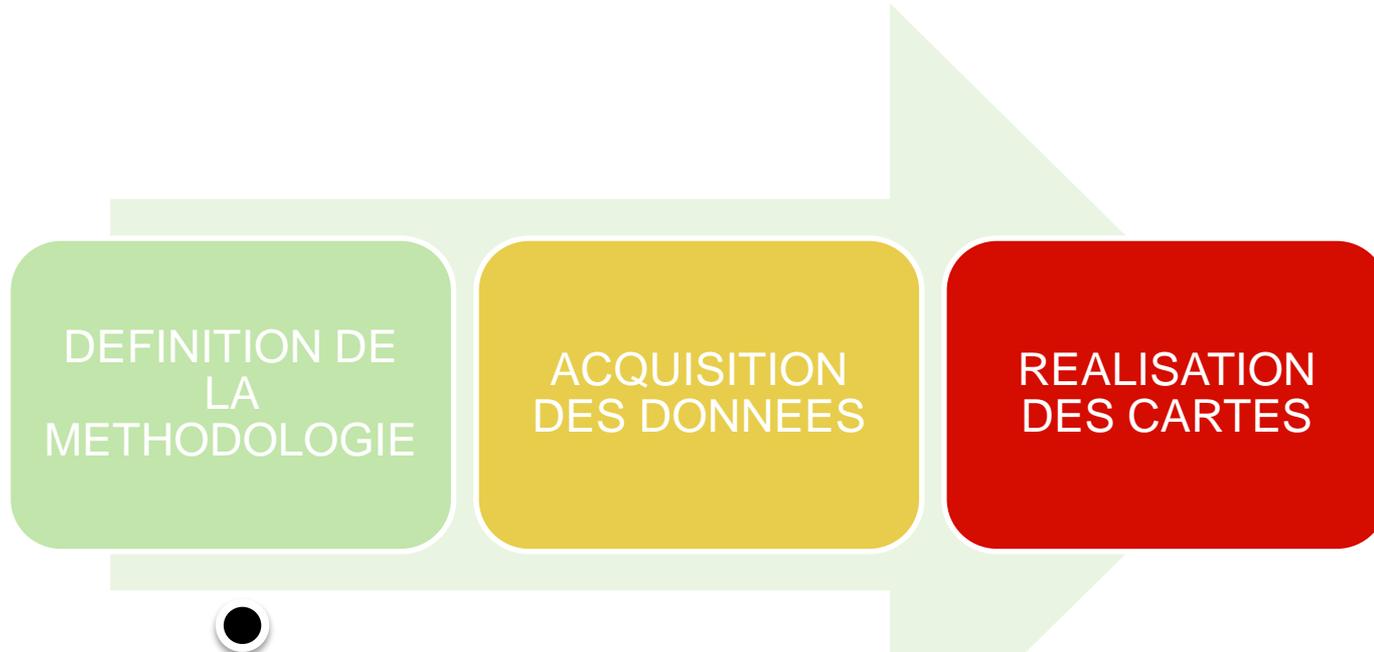
# Les 5 actions du projet



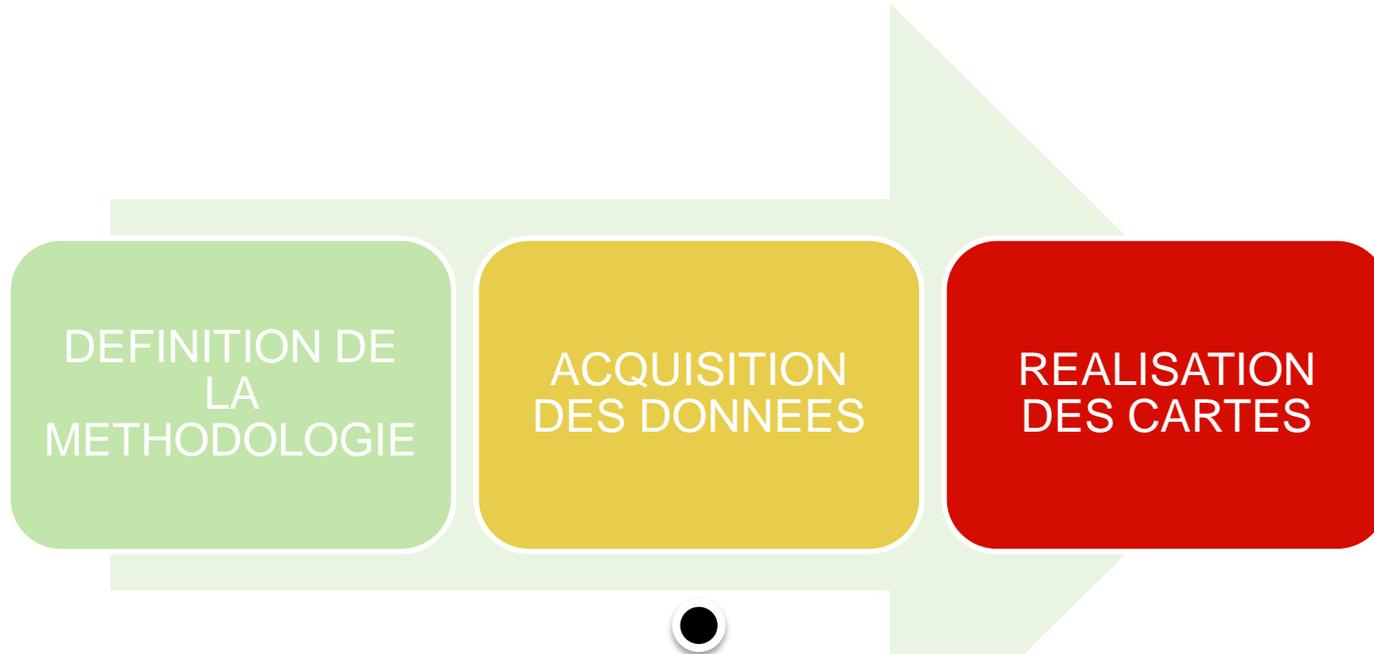
## 5. La réglementation en vigueur sur les territoires



- Synthèse de la réglementation locale notamment RSD et directive Nitrates
- Synthèse de la réglementation nationale



- ✓ Définition des périmètres d'étude
- ✓ Choix de l'outils de cartographie
- ✓ Création des différentes tables attributaires
- ✓ Choix des ratios utilisés pour évaluer les gisements de biomasse



- ✓ Acquisition de données pour évaluer le gisement de biomasse
- ✗ Recensement des unités de valorisation de la biomasse sur le territoire
- ✗ Acquisition de données sur les unités de valorisation de la biomasse